



La formation  
continue  
à l'université

La force d'un réseau national

FORMATION  
POUR LES ÉLUS



## Introduction à l'intelligence artificielle : opportunités et enjeux pour les élus



### Durée

1/2 jour - 3 heures



### Calendrier

Nous consulter



### Lieu

Dans les locaux de l'Université :  
Arras, Béthune, Douai, Lens

Formation intra dans vos locaux  
possible



### Public

Formation collective : 12 participants  
maximum



### Tarifs

240 € (possibilité de prise en charge  
par le DIF Élus ou par la collectivité)  
Groupe intra : 750 €

L'intelligence artificielle (IA) transforme en profondeur les secteurs publics et privés, et ouvre de nouvelles perspectives pour la gestion des services, l'analyse des données territoriales ou la relation aux usagers. Pour les élus, il est essentiel de comprendre ses fondements, d'en évaluer les opportunités mais aussi les limites et les enjeux éthiques. Cette formation propose une première approche de l'IA, accessible et concrète, afin d'accompagner les élus dans leurs choix stratégiques et dans une appropriation responsable de ces outils au service de l'action publique.

## Objectifs

- Comprendre les bases de l'intelligence artificielle sans approche technique
- Identifier des cas d'usage pertinents pour une collectivité
- Appréhender les risques juridiques, éthiques et organisationnels
- Disposer d'une grille simple pour évaluer un projet IA

## Contenu de la formation

### Comprendre l'IA (45 min)

- IA, machine learning, algorithmes : de quoi parle-t-on ?
- Exemples concrets dans le secteur public
- Ce que l'IA peut améliorer... et ses limites
- Différence entre automatisation classique et IA
- Objectif : Démystifier et s'approprier les principaux concepts de l'IA

### Cas d'usage pour les collectivités (1h)

- Gestion des déchets et optimisation des tournées
- Éclairage public et performance énergétique
- Gestion des flux et mobilités
- Maintenance prédictive des infrastructures
- Relation usagers (chatbots, traitement des demandes)
- Aide à la décision, etc
- *Activité : Discussion interactive autour des enjeux prioritaires pour son territoire*

### Enjeux, risques et cadre réglementaire (45 min)

- RGPD et protection des données
- Biais et équité dans les décisions automatisées
- Transparence et explicabilité

# Validation

Attestation de formation délivrée à l'issue de la formation



Formation accessible aux personnes en situation de handicap

Référente handicap :  
Stéphanie LOUVEAU  
fcu-handicap@univ-artois.fr

- Responsabilité de la collectivité
- Aperçu du cadre européen (AI Act)

## Lancer un projet IA de manière responsable (30 min)

- Identifier les besoins réels
- Vérifier la qualité des données et la faisabilité
- Encadrer les prestataires et mettre en place une gouvernance
- Évaluer l'impact et l'acceptabilité, etc

## Modalités pédagogiques

- Développement de la théorie
- Intervention enrichie par des exemples concrets, des retours d'expériences
- Traitement de cas pratiques (individuel ou en atelier)

## Intervenant

### Karim TABIA

Enseignant-Chercheur (Professeur des Universités) à la Faculté des Sciences de l'Université d'Artois.

Membre du laboratoire de recherche Centre de Recherche en Informatique de Lens (CRIL).

Responsable du Master Informatique de l'Université d'Artois.

## Financement


Droit individuel à la formation des élus (DIFE)


OU

Budget formation de la collectivité

Une procédure à suivre

1. Créer son identité numérique 

2. Créer son compte élu 

3. Contacter la FCU Artois 

Nous vous invitons à vous rapprocher de votre collectivité

Pour plus d'informations, nous contacter.

Informations non contractuelles

FCU Artois  
9 rue du Temple – BP 10665 – 62030 ARRAS  
Tél. 03 21 60 37 68  
Mail : fcu-fare@univ-artois.fr



www.univ-artois.fr